



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 56 du 25 juillet 2025**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 11

#### **ARRÊTÉ N° 1831/ARM/RH-AT/EP/PRH/SOFF**

relatif au volume de places ouvertes, pour l'armée de terre, aux épreuves de sélection pour l'attribution du brevet militaire de 4e niveau en 2025.

Du 18 juillet 2025

**ARRÊTÉ N° 1831/ARM/RH-AT/EP/PRH/SOFF relatif au volume de places ouvertes, pour l'armée de terre, aux épreuves de sélection pour l'attribution du brevet militaire de 4e niveau en 2025.**

Du 18 juillet 2025

NOR A R M T 2 5 5 2 3 3 5 A

---

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Référence de publication :

BOC n°56 du 25/7/2025

---

Le ministre des armées,

Vu le code de la défense - Partie réglementaire 4. Le personnel militaire, notamment le Livre premier ;

Vu le décret n° 2008-931 du 12 septembre 2008 modifié, portant statuts particuliers des corps des chefs de musique et des sous-chefs de musique dans les armées et la gendarmerie nationale, notamment son article 30 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 13) ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, notamment son article 16 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 35) ;

Vu le décret n° 2008-956 du 12 septembre 2008 relatif aux militaires servant à titre étranger, notamment son article 37 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 38) ;

Vu l'arrêté du 6 mars 2023 modifié, relatif aux épreuves de sélection professionnelle pour l'attribution du brevet militaire de 4e niveau et l'accès au grade de major de l'armée de terre (JO n° 58 du 9 mars 2023, texte n° 15),

Arrête :

**PREAMBULE.**

Le présent arrêté fixe la répartition par domaine de spécialité des places ouvertes en vue de l'attribution du brevet militaire de 4<sup>e</sup> niveau en 2025.

**TITRE PREMIER.**

**NOMBRE DE PLACES PAR DOMAINE DE SPECIALITE.**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le nombre de places ouvertes est fixé à 273, dont 255 pour l'armée de terre et 18 pour la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

La répartition par domaine figure en annexe.

Le volume de candidats admis par domaine sera toutefois définitivement arrêté en fonction de la qualité des résultats aux épreuves.

**Art. 2.** Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des ressources humaines de l'armée de terre,*

Frédéric GOUT.

# ANNEXE

## ANNEXE .

### NOMBRE DE PLACES OUVERTES AUX EPREUVES DE SELECTION AU BREVET MILITAIRE DE 4E NIVEAU EN 2025.

DOMAINE.	PLACES OFFERTES.
ADM (administration).	9
AER (aéromobilité).	1
ART (artillerie).	9
BLD (combat des blindés).	9
COM (communication).	1
EMP (emploi des forces).	4
EPS (éducation et entraînement physique, militaire et sportif).	3
GEN (génie).	8
GRH (gestion des ressources humaines).	19
INF (infanterie).	19
LEG (légion étrangère).	17

MAI (maintenance).	35
MMA (maintenance matériels aéronautiques).	8
MTN (montagne).	2
MUS (musique).	1
MVT (mouvement).	14
NBC (défense nucléaire biologique et chimique).	1
PBF (planification budget finances).	7
RGE (renseignement guerre électronique).	27
RHL (restauration, hôtellerie, loisirs).	6
SAN (santé).	3
SDC (soutien du combattant).	5
SEC (sécurité).	4
SIC (systèmes d'information et de communication).	38
TOI (techniques d'opération d'infrastructure).	5

<b>Total.</b>	<b>255</b>
---------------	------------

<b>Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP).</b>	
<b>DOMAINE / FILIERE.</b>	<b>PLACES OFFERTES.</b>
SCI (sécurité secours incendie) / SPP (sapeurs-pompiers).	12
GRH (gestion des ressources humaines) / GES (gestion et administration du personnel).	1
EPS (éducation et entraînement physique, militaire et sportif) / EPM (entraînement physique militaire sportif).	0
FIN (finances) / EXF (exécution financière).	0
ACH (achats) / APU (achats publics).	0
IFR (infrastructure et politique immobilière) / OPI (opération d'investissement INFRA).	1
IFR (infrastructure et politique immobilière) / TMI (travaux de maintenance en régie INFRA).	0

LSC (logistique supply chain) / GLB (gestion logistique des biens).	1
MMT (maintenance des matériels terrestres) / MOT (maintenance mobilité terrestre).	0
MUS (musique) / MUS (musique).	0
RHL (restauration, hôtellerie, loisirs) / ALI (alimentation).	0
SAN (santé) / SIN (soins infirmiers).	0
SIC (systèmes d'information et de communication) /PDI (projets et développement de systèmes d'information).	1
SIC (systèmes d'information et de communication) / SIC (ouvert aux : SIC/SDI systèmes d'information -SIC/STR système de télécommunications et réseaux - SIC/CYB cybersécurité).	2
<b>Total BSPP.</b>	<b>18</b>
<b>Total avec BSPP.</b>	<b>273</b>